

Communiqué de presse
12.06.2019

Deuxième AMI « Santé, Environnement & Aménagement Durable » 12 projets retenus pour améliorer le cadre de vie des Franciliens

Après le succès de la première édition de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Santé, Environnement & Aménagement Durable (AMI SEAD), l'Agence régionale de santé Île-de-France et la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME poursuivent leur collaboration pour inscrire la santé au cœur des projets d'aménagement du territoire francilien. Le deuxième AMI, lancé le 29 janvier 2019, a tenu toutes ses promesses avec des candidatures pertinentes, diverses, et qualité.

Les collectivités et les professionnels de l'aménagement, par leur action, jouent un rôle sur les environnements sociaux, physiques et économiques permettant de créer des conditions de vie qui contribuent à la santé, au bien-être et à une bonne qualité de vie des habitants et usagers.

Pour contribuer à bâtir cet « urbanisme favorable à la santé », ce deuxième appel à manifestation d'intérêt poursuivait 3 objectifs ambitieux :

- **Sensibiliser et rendre les porteurs de projets lauréats** acteurs de l'intégration des enjeux de santé, de préservation de l'environnement et d'équité dans la conception de leur projet.
- **Expérimenter de nouvelles démarches de conception urbaine concertées et intégrées** veillant à :
 - o Prendre en compte **l'ensemble des facteurs socioculturels, économiques et environnementaux** liés à la santé.
 - o Développer des **modes de concertation innovants** avec les parties prenantes (habitants, associations, etc.) croisant les expertises et pointant les spécificités et les besoins sanitaires des différents groupes de population.
- **Contribuer à la création d'une communauté « Santé, Environnement et Aménagement Durable » francilienne, qui s'intéresse aux impacts de l'environnement urbain** et des projets d'aménagement **sur la santé et les inégalités**, associant collectivités, aménageurs publics et privés, promoteurs, universitaires, chercheurs, experts, professionnels de santé, habitants experts, l'ARS Île-de-France et l'ADEME Île-de-France.

De nouveaux lauréats pour répondre à la diversité des enjeux de l'aménagement durable en Ile-de-France

Cette nouvelle édition de l'AMI s'est ouverte pour la première fois à des **opérateurs privés** de l'aménagement. Elle a permis à la fois de retenir des projets d'aménagement opérationnels mais également des projets de **planification territoriale (Plan Local d'urbanisme, Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat Energie Territorial)**. Les projets sélectionnés sont prioritairement situés **dans des territoires à forts enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires**, notamment en « **Grande Couronne** ».

12 projets ont donc été retenus, dont 5 pour le niveau 1 portant sur « l'initiation et acculturation » des acteurs du territoire aux enjeux santé, environnement et aménagement et 7 lauréats pour les niveaux 2 et 3 portant sur « l'accompagnement financier et technique pour mener des études visant à intégrer la santé dans leurs projets

- **Lauréats du « Niveau 1 »** : vers de premiers ateliers d'initiation pour faire émerger un lien entre urbanisme et amélioration de l'état de santé

5 lauréats seront aidés financièrement et techniquement par l'ADEME et l'ARS pour initier dans des démarches de sensibilisation, d'acculturation aux enjeux sanitaires, et environnementaux sur leur territoire par l'organisation d'ateliers participatifs à l'attention notamment des élus, des services techniques et de leurs habitants :

- La Communauté de Commune Plaine et Monts de France (77)
- Vigneux-sur-Seine (91)
- Vitry-sur-Seine (94)
- Aubervilliers (93)
- Varennes-sur-Seine (77)

- **Lauréats du « Niveau 2 et 3 »** : renforcer la conduite d'étude et l'accompagnement vers l'émergence de solutions opérationnelles

7 grands acteurs territoriaux seront aidés financièrement et techniquement par l'ADEME et l'ARS IDF dans la conduite « d'études en santé » spécifiques :

- **Espaces Ferroviaires (SNCF)** : Projet "Hébert" (Paris 18^{ème}) - Evaluation des impacts sur la Santé.
- **EPCI Grand Paris Sud (77 et 91)** : Elaboration d'une étude territoriale en santé en parallèle de l'élaboration du SCoT.
- **Ville des Mureaux (78)** : Sémarche "Urbanisme Favorable à la Santé" intégré dans le cadre de la conduite du dispositif "Action Coeur de ville".
- **Ville de Fontenay-sous-Bois (94)** : Co-construction un guide local d'aménagement responsable favorable à la santé et au bien-être ;
- **Ville de Choisy-le-Roi et l'EPT Grand Orly Seine et Bièvre (94)** : Evaluation d'impact sur la santé du projet de renouvellement urbain (NPNRU) du « Quartier Sud » ;
- **EPT Grand Paris Grand Est (93)** : Intégration d'un volet santé dans le cadre de l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET).

- **Ville de Paris** : Démarche d'approfondissement et d'aide à la mise en œuvre de recommandations formulées dans le cadre d'une précédente EIS (EIS les Portes du Vingtième achevée en 2018). C'est la seule collectivité concernée par le niveau 3 relatif à l'approfondissement de travaux liant santé et aménagement durable.

Ces différents types d'accompagnement permettront de guider les lauréats **dans des démarches liant santé, environnement et aménagement durable** dans toute leur diversité **en tenant compte de leurs besoins, attentes et niveaux de maturité**.

L'ADEME Île-de-France et l'ARS Île-de-France apporteront aux porteurs de projet lauréats des niveaux 2 et 3, **un accompagnement technique et financier sur le long terme, à travers** :

- Un financement des études.
- Un appui technique de l'ARS Île-de-France et de l'ADEME Île-de-France tout au long du projet (acculturation des élus, suivi, aide à la mobilisation d'expertises extérieures, participation au cadrage des démarches etc.) et l'aide à la capitalisation des travaux financés.
- L'organisation d'évènements thématiques et de sessions de formation dédiées, pour participer à la montée en compétence des lauréats.

Contacts institutionnels

ARS-IDF-AMISEAD@ars.sante.fr
environnement.collectivites@ademe.fr

Contacts presse :

ADEME IDF : Tiphaine ARMAND – tiphainearmand@havas.com
ARS IDF : Emilie PUECH – emilie.puech@ars.sante.fr